

Rapport Général

Réunion de concertation des Présidents de Fédérations et des Responsables en vue de la relance du sport scolaire. Nouakchott du 25 au 29 juin 2007

Du 25 au 29 juin 2007, s'est tenue à Nouakchott, à l'hôtel Atlantique, la réunion de concertation des Présidents de Fédérations et des Responsables de sport scolaire des pays membres de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports des Etats et gouvernements ayant le français en partage (CONFESJES), en vue de la relance du sport scolaire .

Participaient à cette réunion les représentants du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de Madagascar, du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal , du Tchad, du Togo, de la Tunisie ainsi que ceux de la CONFEMEN, de la IAAF et de la CONFESJES.

CEREMONIE D'OUVERTURE

La Cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre chargé de la Jeunesse et des Sports Monsieur Mohamed Ould Ahmed Ould Yarg en présence de la Ministre de l'Education nationale Mme Nebghouha Mint Mohamed Vall et des partenaires invités , Mme Rahelimanantsoa Voahangy représentante de la CONFEMEN(Conférence des Ministres de l'Education nationale des pays ayant le français en partage) et Monsieur El Hebil Malek représentant de l'IAAF (fédération internationale d'athlétisme).

Dans son mot d'ouverture le Ministre de la jeunesse et des sports a souhaité la bienvenue aux participants et s'est félicité du choix de son pays pour accueillir cette réunion de concertation. Il a par ailleurs, souligné toute l'importance que son Gouvernement accorde à cette rencontre dont les conclusions et recommandations contribueront à la formation du citoyen et a vivement remercié la CONFESJES, pour son appui constant aux programmes de jeunesse et de sports de ses Etats membres.

Auparavant, le Secrétaire Général de la CONFESJES Monsieur Youssouf Fall a renouvelé toute la gratitude de la CONFESJES à l'endroit des autorités mauritaniennes pour avoir accueilli cette rencontre dont la thématique figure en bonne place dans le projet proposé par le programme du Président de la République lors des élections présidentielles.

Il a ensuite salué la présence des Ministres de la jeunesse et des sports et la Ministre de l'Education nationale et des représentants de la CONFEMEN et de l'IAAF.

Il a en outre rappelé l'objectif de la rencontre qui est de mener la réflexion sur les véritables causes du déclin de l'éducation physique, naguère creuset de l'animation

sportive des écoles et de la détection des jeunes talents et déterminer les voies et moyens visant la relance de l'EPS et le développement du sport scolaire.

Il s'est enfin réjoui de la présence des deux ministres des sports et de l'Education nationale, qui traduit la concertation préconisée par l'UNESCO entre les responsables de ces deux secteurs et invité à un changement radical d'attitude à l'égard du sport scolaire dont les fonctions éducative, sociale, culturelle, ludique, de santé publique et de véhicule de valeurs concourent à l'éducation de notre jeunesse, et à son bien être.

TRAVAUX EN PLENIERE

Les travaux en plénière ont été introduits par Mme Thiombiano , Directrice adjointe des programmes EPS/Sports à la CONFEJES qui a présenté le programme des quatre journées, fait désigner le Président, le Vice président et les rapporteurs de séance.

Ont été désignés Président de séance, Monsieur Amadou Ousmane Diallo de Mauritanie, vice Président Monsieur Sylvain lindzondzon Dynah du Gabon et rapporteurs : **Thème I**, Monsieur Souleymane Dembélé de Mauritanie ; **Thème II**, Monsieur Djokoui Ayehoubo du Togo ;, **Thème III**, Monsieur Senghor Leopold Germain du Sénégal ; **Thème IV**, Monsieur Mory Goita du Mali ; et **Thème V**, Monsieur Makota Koode Dimtemedji du Tchad.

Mme Thiombiano a ensuite rappelé les missions de la CONFEJES et ses programmes en cours d'exécution, procédé au cadrage de la rencontre et présenté la synthèse des résultats aux questionnaires relatifs aux caractéristiques du sport scolaire dans les pays africains, précédemment transmis aux participants. Cette synthèse a été enrichie par les interventions des participants au cours du débat

De cette présentation, on retiendra que la rencontre de Nouakchott s'inscrit dans le programme II/EPS/Sport de la CONFEJES qui se propose de contribuer à la promotion du sport dans un processus allant des pratiques de masse au sport de compétition et de soutenir les politiques de développement du sport initiées par les Etats et gouvernements membres et le Mouvement sportif.

Cette initiative n'est pas la première du genre. Elle a donné lieu à un symposium en 1998 à Saly Portudal au Sénégal dont la mise en œuvre des recommandations n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés ; d'où l'intérêt de revisiter cette thématique en faisant preuve de plus de pragmatisme et de recherche de solutions concrètes.

Pour l'heure, la situation du sport scolaire dans les différents pays africains présente à quelques exceptions près, les mêmes insuffisances, dues à des problèmes récurrents de double tutelle et d'insuffisance de moyens financiers, matériels et infrastructurels. Il est à relever des avancées dans certains pays tel que la Tunisie, qui a pu instaurer une collaboration entre les ministères concernés par le

sport scolaire et le Gabon qui a su réhabiliter l'enseignement de l'EPS dans les établissements scolaires.

Les travaux de la plénière se sont poursuivis par la présentation et la discussion des 5 thèmes suivants dont :

Thème I : « Quel Sport Scolaire pour les Pays membres (*Choix de différentes politiques en la matière*) introduit par Madame VOAANGY RAHELIMANANTSOA, Conseillère Technique à la CONFEMEN

Cette intervention qui est un plaidoyer pour la relance du sport scolaire, affirme que celle-ci est une priorité de la CONFESJES, qui permet à l'élève *de s'épanouir dans le cadre d'une émulation saine, loin de toute préoccupation scolaire et d'acquérir des connaissances relatives à l'activité corporelle. Elle rappelle en outre, la différence entre le cours d'EPS et la pratique du sport au choix dans le cadre d'une association sportive.*

Mme Voahangy a par ailleurs rappelé les rôles du sport scolaire comme vecteur éducatif en termes d'acquisition d'une véritable culture corporelle, de contribution à une éducation citoyenne et d'une éducation à la santé et de constitution d'un moment et de vie associative intégrée à l'école et les enjeux à relever dont la promotion du citoyen, celle de la personne, de la culture, des capacités transversales et des réussites scolaires.

Le sport scolaire peut enfin être source de motivation et de défis, de valorisation de l'excellence

Thème II : « Propositions visant à la relance du Sport scolaire » (*Valorisation des ressources humaines et matérielles etc...*) introduit par Monsieur EL Hebil MALEK de la Fédération Internationale d'Athlétisme (IAAF).

Dans son introduction, Monsieur MALECK a fait remarquer que la clé de tout développement est l'être humain lui-même autour duquel gravitent toutes les activités.

Les ressources humaines sont donc fondamentales pour la relance du sport scolaire. Cependant elles seules ne suffisent pas. Il faut les ressources matérielles. Une politique doit être élaborée pour la mise à disponibilité de ces deux ressources.

Monsieur Malek a illustré son propos par la présentation des résultats d'une enquête internationale sur la situation de l'Education Physique et Sportive sur le plan mondial et dans quatre pays africains.

Il ressort de cette enquête que le sport scolaire manque de ressources spécialisées, il ne bénéficie pas de formation continue et demeure encore dévalorisé.

En matière de ressources matérielles une des solutions proposées est de produire du matériel alternatif à partir d'objets tirés de l'environnement immédiat. Cette solution a été illustrée à partir d'un cas réalisé au Pérou. Il a fait l'objet d'un CD rom distribué aux participants.

Thème III « *L'exercice de la tutelle du Sport Scolaire : Difficultés et propositions de solutions* » introduit par Monsieur Youssouf Fall Secrétaire Général de la CONFEJES

S'inspirant de l'expérience Mauritanienne dans ce domaine dont il a fait l'historique de la question Monsieur Fall estime que le problème mauritanien tient principalement à la dispersion de l'Education physique et sportive entre le Ministère chargé des Sports et le Ministère chargé de l'Education nationale et les conflits de compétences qui résultent dans l'interprétation des textes fixant les attributions des deux ministères.

L'adoption d'une loi relative à l'organisation et au développement de l'éducation physique et des sports crée un cadre de collaboration entre les deux ministères. Son application demeure limitée par l'absence de textes d'application

Thème IV « *Eléments constitutifs pour la rédaction de l'avant projet de statuts types d'une Fédération de sport scolaire* » introduit par Mme Thiombiano Jeanne Chantal Liliou, Directrice adjointe à la CONFEJES.

L'avant projet de statuts types présenté par Mme la Directrice comprend 6 chapitres traitant de :

- Création, But, Dénomination, Affiliation, Siège, Tutelle, Organisation ;
- Commission technique centrale ;
- Ressources charges ;
- Modification, Dissolution, Liquidation ;
- Dispositions finales.

Après examen et discussion des différents chapitres les amendements suivants ont été apportés :

Chapitre 1

- But : il a été ajouté la préparation et la participation de l'élite scolaire aux compétitions internationales et la représentation des responsables sportifs dans les instances internationales ;
- Affiliation : est précisé qui est membre de la fédération du sport scolaire.

Chapitre II

- Organisation devient Administration et les organes sont réduits à trois, l'Assemblée Générale, le Comité Directeur et le Bureau Permanent ;
- Il est ajouté un alinéa qui donne au Comité Directeur, le pouvoir de constituer autant de commissions et sous commissions dans l'accomplissement des missions assignées.

Chapitre III

- Il est proposé de citer les commissions sans préciser les ministères concernés par leurs domaines d'intervention.

Chapitre V

- Modification, Dissolution, Liquidation : il a été ajouté que tous ces actes se feront en conformité avec les lois et textes législatifs en vigueur.

Thème V « *Organisation du partenariat avec le mouvement sportif* » introduit par Monsieur El Hebil Malek de l'IAAF.

Selon Monsieur Malek, l'importance du thème tient à deux raisons, la première est la rétention de l'information et la deuxième son corollaire, les associations sportives nationales ne savent pas comment y accéder pour développer leurs activités.

Après avoir défini le mouvement sportif comme l'ensemble des structures non étatiques qui gèrent le sport, il a présenté les programmes couverts par la solidarité olympique (bourses de préparation des athlètes en vue des J O de 2008 à Beijing, subvention pour les sports d'équipe, subvention pour l'entraînement des jeunes athlètes, identification des jeunes talents) et les programmes de l'IAAF (bourses destinées aux athlètes pour favoriser les conditions de travail d'excellence, bourses de formation des entraîneurs et conférenciers IAAF, subvention aux associations continentales).

Il a enfin apprécié la coopération avec la CONFEJES dans les domaines des bourses des athlètes, de la formation des cadres de la coopération entre les ministères de la jeunesse et des sports et de l'éducation nationale sous forme de convention et la coopération avec d'autres organismes.

Il a enfin cité des résultats obtenus par la coopération entre la solidarité olympique, l'IAAF et la CONFEJES.

La mise en place de ces partenariats passe d'abord par l'accès à l'information qui est disponible par la voie des Technologies de l'information et de la communication, la connaissance des programmes des organismes et des procédures d'accès aux financements.

La présentation de ces 5 thèmes a suscité un débat riche et varié et a conduit aux conclusions suivantes

CONCLUSIONS DES DEBATS

Au fil des présentations et des débats qui en ont résulté il apparaît que la thématique, objet de notre rencontre est plus que d'actualité. Les arguments déployés pour son plaidoyer font l'objet d'un consensus et les solutions aux problèmes posés par la tutelle se trouvent dans la collaboration entre départements concernés, la clarification et la formalisation des rôles et en définitive, dans les mécanismes de coordination des actions.

A ce sujet l'exemple tunisien devrait inspirer la recherche de solution.

Il est également apparu que pour lever la contrainte des moyens humains et matériels en plus d'une bonne connaissance des besoins un effort devrait être fait pour un meilleur accès à l'information et d'avantage de transparence dans l'allocation des moyens financiers.

Il faudrait également faire preuve de plus d'imagination pour la mobilisation de ressources matérielles C'est à ce prix que des partenariats porteurs peuvent être mis en place au bénéfice du sport scolaire.

C'est sur la base de ces conclusions que les recommandations suivantes ont été formulées.

RECOMMANDATIONS

Thème I : Quel sport scolaire

1. Elaborer un programme de plaidoyer en faveur du sport scolaire et en fonction des réalités et priorités de chaque pays (valeurs éducatives, vulgarisation et démocratisation, détection et préparation de l'élite).

Thème II : Valorisation des ressources humaines et matérielles

1. Dresser un état des lieux des ressources humaines et matérielles disponibles ;
2. Mise à jour des statistiques concernant le sport scolaire (nombre de participants, genre, sport pratiqué, établissement de formation, etc.) ;
3. Elaboration de programmes de développement du sport scolaire.

Thème III : Tutelle du sport scolaire

1. Elaboration de textes définissant les compétences des différents ministères en matière de gestion du sport scolaire et leur mise en application ;
2. Mise en place d'une coordination (comité interministériel, fédérations, etc.) ;
3. Organisation d'une conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports et ceux de l'Education Nationale sous l'égide de la CONFEJES, la CONFEMEN, l'OIF et l'UNESCO.

Thème IV : Statut type

(Voir modifications)

Thème V : Partenariat

1. Identification des partenaires et diffusion de leurs programmes à travers la CONFEJES et la CONFEMEN ;
2. Elaboration de guide et convention- type.

Fait à Nouakchott, le 28 juin 2007

Les participants